

UNCOPS

United Nations Chiefs of Police Summit 2022 • 31 AUG - 1 SEP

Third United Nations Chiefs of Police Summit (UNCOPS)

Session 2: Fostering sustainable peace and development through United Nations policing

1 September, New York, GA Hall

Statement by France

Mmes MM les Secrétaires Généraux Adjoints, les Sous-Secrétaires généraux,

Mmes MM les ministres,

Chers collègues, Mesdames, Messieurs,

Je remercie Monsieur le Secrétaire général, de nous réunir à nouveau, 4 ans après le sommet de 2018.

Je remercie la Chine pour son soutien financier à l'organisation du sommet, et la Division de la police des Nations unies pour sa concrétisation.

Mon propos s'articulera autour de 3 points :

1/ D'abord, je veux dire tout le soutien de la France aux réformes ambitieuses intervenues depuis notre dernier sommet. Je pense à l'initiative « Action pour le maintien de la paix », et plus récemment à « Action pour le maintien de la paix plus », qui sert de boussole jusqu'en 2023. Je pense ensuite à la réforme du pilier « paix et sécurité », qui a parachevé le cycle de restructuration du Secrétariat. Ces mutations ont eu un impact certain sur la Police des Nations unies et je salue le niveau de maturité atteint aujourd'hui par cette dernière. Elle peut notamment s'appuyer sur une doctrine solide avec son « Cadre d'orientation stratégique concernant le rôle de la police dans les opérations internationales de maintien de la paix » et sur la diffusion de nouveaux outils de formation au pré- déploiement.

2/ Mon second point, m'amène à rappeler que la France, qui déploie actuellement 18 gendarmes et 1 policier à la MINUSMA et à la MINUSCA, reste engagée dans la dynamique des Nations unies en déployant des personnels hautement qualifiés dans les Missions. Le corollaire de tels engagements implique que notre effort collectif, Organisation des Nations Unies comme États membres, soit résolument tourné vers les impératifs de protection des personnels déployés et de garantie de bonnes conditions d'emploi, matérielles et sanitaires.

3/ Mon dernier point porte sur l'avenir de la police des Nations unies. Nous devons agir sans tarder pour façonner son futur, comme prestataire de service à l'échelle du système, avec un niveau d'ambition à la fois élevé et réaliste. Je crois en particulier que nous devrions chercher à développer les équipes de police spécialisée, qui aident les États hôtes à renforcer leurs capacités. Je salue d'ailleurs l'excellent travail réalisé par l'équipe de police spécialisée en « gestion de scènes de crimes » de la MINUSMA.

La France soutient l'idée d'une police des Nations unies disposant d'outils technologiques modernes, respectueuse de la diversité, soucieuse et capable de protéger les populations civiles tout en ayant à cœur d'atteindre les « objectifs du développement durable » du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Merci pour votre attention.

* **